

## SPORT MONTAGNE TOURISME : COUP D'ENVOI DE LA SAISON... DES RECRUTEMENTS

A MOINS DE TROIS MOIS DU DÉMARRAGE DE LA SAISON D'HIVER DANS LES STATIONS ALPINES, LES ÉQUIPES DE PÔLE EMPLOI SONT MOBILISÉES POUR ACCOMPAGNER LA REPRISSE DU SECTEUR SPORT MONTAGNE TOURISME, QUI A ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE.



DAVID LECOMTE, RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT RÉSEAUX DE CLUB MED

Traditionnellement, les mois de septembre et octobre constituent une période charnière pour les recrutements dans le secteur Sport Montagne Tourisme. Et il en sera de même cette année encore, en dépit de la crise sanitaire qui a frappé le secteur en début d'année. Car chaque année les besoins sont importants, en raison du poids de cette filière dans l'économie régionale. David Lecomte, responsable développement réseaux de Club Med confirme : « Nous avons 18 « resort » ouverts dans les Alpes en hiver et nous recrutons 2 000 saisonniers chaque année, dont 70 % sur les métiers de l'hôtellerie. » En Auvergne-Rhône-Alpes, c'est un des secteurs où Pôle emploi concentre le plus d'offres d'emploi. « Par conséquent, nous enregistrons

un excellent taux d'embauche pour les demandeurs d'emploi », constate en effet Marie-Claude Frossard, directrice territoriale déléguée Pôle emploi du Léman, cheffe de projet Sport Montagne Tourisme.



pôle emploi

« L'activité repart progressivement et plus les employeurs nous déposent leurs offres en amont de leur recrutement, plus vite nous pourrions identifier des candidats potentiels et leur présenter. Nous aurons aussi la possibilité de proposer des formations complémentaires, tant sur les savoir-faire que sur les savoir-être », poursuit-elle. La saison d'hiver s'étant arrêtée d'un seul coup le 16 mars dernier, alors qu'elle dure traditionnellement jusqu'en avril, voire mai, de nombreux saisonniers se sont retrouvés sans activité. « Au 31 juillet 2020, nous avons plus de 41 800 personnes dans ce cas, contre 35 221 au 31 juillet 2019 », ajoute Marie-Claude Frossard. Un cas de figure

exceptionnel, qui devrait permettre une approche plus fine dans les recrutements. Les professionnels devraient notamment en profiter pour recruter localement, afin de faire face aux nouvelles contraintes sanitaires en vigueur dans l'hébergement des saisonniers. « Cela fait partie de notre feuille de route de privilégier l'emploi local. Nous allons ouvrir un nouveau « resort » à La Rosière, au mois de décembre prochain. Notre recrutement local s'opère en étroite collaboration, bien entendu, avec Pôle emploi Moutiers, qui gère cette partie de la Tarentaise », confirme David Lecomte. Ce travail en commun passe traditionnellement par la participation à des journées d'information, à des salons virtuels... ou encore à la Semaine de l'emploi, organisée par Pôle emploi et qui se déroulera du 1 au 9 octobre.



MARIE-CLAUDE FROSSARD, DIRECTRICE TERRITORIALE DÉLÉGUÉE  
PÔLE EMPLOI DU LÉMAN,  
CHEFFE DE PROJET  
SPORT TOURISME MONTAGNE  
Photo : © YANN BOUVIER

Certes, la plupart des événements organisés cette année dans le cadre de « 1 Semaine de l'emploi » abandonneront le format présentiel pour un mode de rencontres en ligne, mais le timing de cette opération est idéal pour assurer les recrutements de la saison d'hiver. « Je rappelle que 20 % des offres que nous recensons durant cette période tournent autour des trois champs du secteur Sport Montagne Tourisme », souligne Marie-Claude Frossard. Et en dépit des incertitudes qui pèsent encore sur la fin d'année, les recrutements devront être finalisés très rapidement. Car les règles sanitaires ont fortement évolué dans l'hôtellerie – restauration et Pôle emploi financera des formations sur cette thématique, pour les saisonniers qui seront embauchés.

« Depuis le 2 juin, nous travaillons main dans la main avec l'UMIH (Union de Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) et le GNI (Groupe National des Indépendants), pour que les salariés soient prêts et qu'il n'y ait pas de retard dans le démarrage de la saison, en raison du manque d'adaptation des salariés aux nouvelles règles sanitaires d'hygiène et de sécurité. Nous avons conçu une formation spécifique, sur un ou deux jours en fonction du statut de la personne, qui est entièrement financée par nos soins », précise enfin Marie-Claude Frossard. ■

## ENCADRÉS DE L'ARTICLE

### Sport / Montagne / Tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes

29 200 établissements 168 680 salariés 52 % des salariés dans la restauration 22 % des salariés dans l'hébergement 13 % des salariés dans les activités sportives 56 350 offres d'emplois collectées en 1 an

Source : Pôle emploi

